

Charte sanitaire COVID19

ECOLE DE SURF

(A jour au 26/06/2020)

- Accueil des stagiaires par le moniteur dans une zone délimitée en respectant les règles de distanciation et gestes barrières (le protocole complet sera expliqué en début de séance).
- Accueil de 8 enfants maximum par groupe.
- Accueil des enfants à partir de 7 ans.
- Limiter le nombre d'accompagnant par stagiaire.
- Le port du maillot de bain sous la combinaison est obligatoire. Une combinaison désinfectée sera prêtée pour la durée de la séance. Utilisation des vestiaires exceptionnellement sur demande (voir à l'accueil).
- Le stagiaire devra arriver avec son masque personnel. Le port du masque est obligatoire à l'arrivée (à partir de 12 ans), il ne sera pas porté sur l'eau.
- Une caisse individuelle désinfectée sera fournie à son arrivée pour y déposer ses affaires personnelles.
- Nettoyage des mains avant et après la séance.
- Afin de limiter les manipulations, le matériel sera préparé par le personnel de la Semvie Nautisme.
- Afin de garantir les mesures sanitaires les horaires de cours (arrivée et départ) devront être rigoureusement respectés.
- L'ensemble du matériel sera désinfecté après chaque utilisation au produit norme EN 14476 (virucide).
- Les toilettes devront être utilisées exclusivement pour les urgences, elles seront désinfectées après chaque utilisation par un salarié.

